

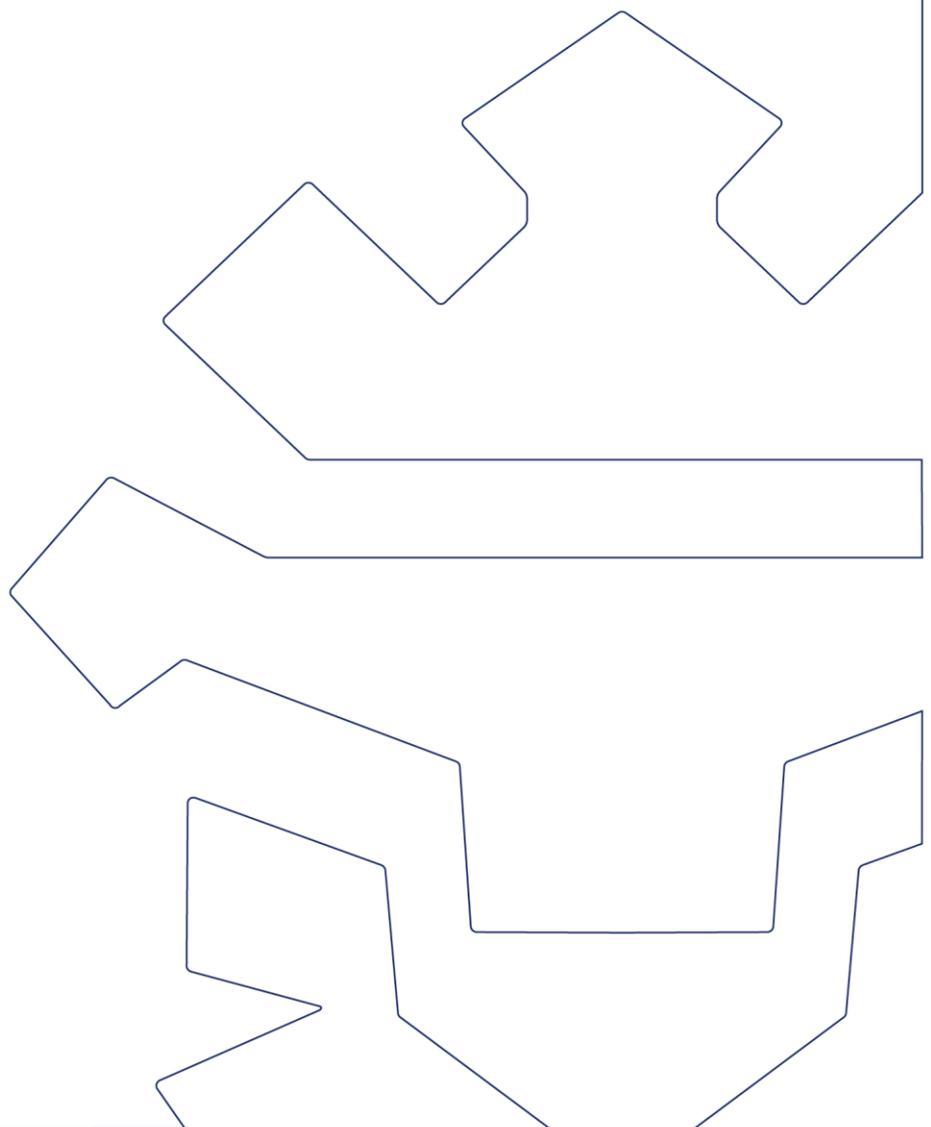
# Guide d'aide à l'élaboration des documents opérationnels

Informations destinées aux exploitants et aux dessinateurs

Direction de la stratégie opérationnelle

Département planification

Version 1.0



# TABLE DES MATIERES

1	Préambule	5
1	Introduction	5
2	Références réglementaires	6
3	Les plans de reconnaissance ( <i>Feuerwehrlaufkarten</i> )	7
3.1	Norme et guide applicables	7
3.2	Actualisation des plans	7
3.3	Les plans	7
3.3.1	Informations générales	7
3.3.1.1	Mise à disposition	7
3.3.1.2	La conception des plans de reconnaissance	8
3.3.1.3	Langue	8
3.3.1.4	L'étiquetage	8
3.3.1.5	La légende	9
3.3.1.6	Plan de coupe ou plan d'ensemble	9
3.3.1.7	Pictogrammes	10
3.3.2	Le contenu des plans de reconnaissances	10
3.3.3	Les pictogrammes à utiliser dans les plans de reconnaissance	11
4	Fiches et plans d'intervention	12
4.1	Normes et guide applicables	12
4.2	Domaine d'application	12
4.3	Définitions	12
4.3.1	Plan d'intervention pompiers	12
4.3.2	Fiche d'intervention	12
4.4	Actualisation des documents	13
4.5	Description de l'établissement	13
4.6	Les plans	13
4.6.1	Informations générales	13
4.6.1.1	Le format et la mise à disposition	14
4.6.1.2	La conception des plans d'intervention pompiers	14
4.6.1.3	Langue	14
4.6.1.4	Le quadrillage	14
4.6.1.5	L'étiquetage	14
4.6.1.6	La légende	15
4.6.1.7	Coupe « Schnittplan »	15

4.6.1.8	Situation « Lageplan »	15
4.6.1.9	Marquage	16
4.6.1.10	Les données sur les étages	16
4.6.1.11	Représentation de plusieurs bâtiments par site	16
4.6.1.12	Couleurs et pictogrammes	16
4.6.2	Le plan « Übersichtsplan »	17
4.6.3	Plans d'étages ( <i>Geschosspläne</i> )	18
4.6.4	Le plan « Umgebungsplan »	19
4.6.5	Plans supplémentaires	19
4.6.6	Illustration avec des photos	19
4.6.7	Les pictogrammes à utiliser dans les plans d'intervention	20
<b>5</b>	<b>Annexes</b>	<b>24</b>

▪ Date de publication : 02.2023

## RÉDACTION

Lieutenant Max Delvaux, zone de secours centre, service zonal de prévention planification

## VALIDATION DU DOCUMENT

### Vérificateur :

*Nom* : Lcl Christophe Denisan

*Fonction* : Chef du département planification

*Observations éventuelles* :

Validé

Date : 25/01/2023

Signature : Signé

## APPROBATION DU DOCUMENT

### Approbateur :

*Nom* : Col Raymond Guidat

*Fonction* : Directeur de la stratégie opérationnelle

*Observations éventuelles* :

Approuvé

Date : 25/01/2023

Signature : signé

# 1 Préambule

Les missions de secours conduisent les pompiers à intervenir dans des milieux et des environnements très différents les uns des autres. Plusieurs outils leur permettent de faciliter leur compréhension du sinistre, de comprendre les enjeux et ainsi faciliter la prise de décision. Parmi ces outils figurent les plans et fiches d'intervention. Elaborés conjointement entre le CGDIS et les exploitants, les fiches et plans sont destinés à rapidement identifier les accès, les zones de dangers et les ressources de l'établissement.

Le présent document est destiné à informer les exploitants et les dessinateurs des dispositions et modalités relatives à l'élaboration de ces documents opérationnels.

Ils regroupent :

- Les plans de reconnaissance (*Feuerwehrlaufkarten*)
- Les fiches et les plans d'intervention (*Feuerwehreinsatzplan*)

En principe, ces documents sont demandés par le CGDIS (Corps grand-ducal d'incendie et de secours) lors de l'élaboration d'un avis concernant la prévention incendie. L'exploitant est responsable de la réalisation de ces documents.

# 1 Introduction

Le service zonal de prévention et planification se tient à la disposition des exploitants en cas de renseignements supplémentaires.

## Zone Centre

Service zonal prévention et planification  
3, Boulevard de Kockelscheuer  
L-1821 Luxembourg  
+352 49771 3020  
[centre-prevention@cgdis.lu](mailto:centre-prevention@cgdis.lu)

## Zone Est

Service zonal prévention et planification  
11, um Lënsterbiërg  
L-6125 Junglinster  
+352 49771 4020  
[est-prevention@cgdis.lu](mailto:est-prevention@cgdis.lu)

## Zone Nord

Service zonal prévention et planification  
4, Avenue J.F. Kennedy  
L-9053 Ettelbrück  
+352 49771 5020  
[nord-prevention@cgdis.lu](mailto:nord-prevention@cgdis.lu)

## Zone Sud

Service zonal prévention et planification  
Bâtiment Twenty 8 / 5, rue Jules Ferry  
L-4368 Belvaux  
+352 49771 6020  
[sud-prevention@cgdis.lu](mailto:sud-prevention@cgdis.lu)

**Il est à noter que la mise à disposition des documents opérationnels ne dispense pas l'exploitant de ses responsabilités.**

## 2 Références réglementaires

CGDIS, Guide des moyens de secours, 2022.

CGDIS, Concept d'élaboration des plans, 2022.

Prescription ITM-SST 1500.3 art39. Plans.

DIN 14034-6 – Symboles graphiques concernant la lutte contre l'incendie – Partie 6 : Dispositifs relatifs à la construction.

DIN 14095 :2007-05 – Plans d'organes constitutifs des bâtiments pour sapeurs-pompiers.

DIN 14675-1 – Systèmes de détection et d'alarme d'incendie – Partie 1.

DIN ISO 7010.

## 3 Les plans de reconnaissance (*Feuerwehrlaufkarten*)

Les plans de reconnaissance (Feuerwehrlaufkarten – LK) permettent aux intervenants des services de secours de s’orienter dans le bâtiment et d’identifier en cas d’alarme incendie le ou les détecteur(s) concerné(s).

Les plans de reconnaissance sont sollicités par le CGDIS dans le cadre de l’avis de prévention incendie. Néanmoins, le planificateur en charge du dossier peut déroger à l’obligation de fournir un jeu de plans de reconnaissance, y compris après l’avis de prévention incendie dans des cas exceptionnels et dûment justifiés. Dans ce cas, l’exploitant sera informé par le planificateur et par courrier, de cette possibilité.

### 3.1 Norme et guide applicables

Les présentes dispositions fixent les conditions pour la rédaction, la réception et le contrôle des plans de reconnaissance. L’élaboration des plans de reconnaissance est obligatoirement basée sur **les dispositions du présent document** ainsi que sur **la norme DIN 14675-1** « Système de détection et d’alarme d’incendie ». Il est à noter que le guide d’information prime sur la norme. Ainsi, toutes les informations non indiquées dans le présent document doivent être conformes à la norme précitée, particulièrement les pictogrammes. Quelques pictogrammes supplémentaires sont introduits par le CGDIS (voir point 3.3.3).

### 3.2 Actualisation des plans

La mise à jour des documents est primordiale. Ainsi, l’exploitant est tenu d’actualiser les plans de reconnaissance en cas de modifications concernant les détecteurs respectivement la détection d’incendie et d’en tenir le CGDIS informé.

### 3.3 Les plans

#### 3.3.1 Informations générales

**La réalisation des plans est à la charge de l’exploitant.** Les plans sont demandés par le préventionniste en charge du dossier dans le cadre de l’avis de prévention incendie. Un modèle d’un plan de reconnaissances se trouve en Annexe 1.

##### 3.3.1.1 Mise à disposition

Les plans sont à transmettre au CGDIS en **version digitale** (format **PDF**) avant impression. Le CGDIS contrôle la mise en page des plans de reconnaissances et les valide. **Le bon positionnement des détecteurs sur les plans n’est cependant pas vérifié par le CGDIS, mais reste sous la seule responsabilité de l’exploitant.**

Après validation, les plans de reconnaissances doivent être imprimés par l’exploitant. L’impression doit se faire **sur du papier stable/difficilement déformable respectivement laminé**. Les plans (1 jeu) doivent être disponibles dans le centre d’information pompier (FIZ – *Feuerwehrinformationszentrum*) ou, en cas d’absence d’un FIZ, à un endroit fixé en commun accord avec le

CGDIS. Afin de faciliter la recherche du plan de reconnaissance concerné, chaque plan de reconnaissance doit contenir un onglet « **Karteireiter** », reprenant le numéro du groupe de détecteurs représenté sur le plan respectif.

Des solutions digitales (par tablette) ou par imprimante automatique (*Laufkarten-Drucksystem*) sont permises. Un exemplaire doit cependant être disponible sous format papier comme back-up.

### 3.3.1.2 La conception des plans de reconnaissance

Toute adaptation au présent document et à la norme DIN 14675-1 doit obligatoirement être discutée avec le planificateur en charge du dossier.

Les plans de reconnaissance sont à réaliser **soit en format DIN A 4, soit en format DIN A 3**, avec **orientation paysage**, en fonction de la taille ou de la complexité de l'immeuble. Le format le plus adapté sera arrêté conjointement avec le planificateur du CGDIS.

Les plans sont à **orienter** de façon à ce que la **route de référence** (*représentant l'accès principal pour les pompiers*) **se situe en bas de la page**. Tous les plans doivent être orientés de la même manière. Une rose des vents ou une flèche indiquant le nord doit se situer sur chaque plan.

### 3.3.1.3 Langue

Les plans sont rédigés en langue allemande.

### 3.3.1.4 L'étiquetage

Chaque plan doit contenir dans des cases à l'**entête** les informations suivantes :

- Groupe de détecteurs (« Meldergruppe »), sur un fond en couleur orange ;
- Bâtiment concerné (« Gebäude ») ;
- Etage (« Geschoss ») ;
- Pièce/Salle (« Raum ») ;
- Nombre de détecteurs (« Melderanzahl ») ;
- Types de détecteurs (« Melderart ») ;
- Commentaire (« Bemerkung ») ;
- Une flèche indiquant le nord et logo CGDIS « icône ».

112									
Meldergruppe	Gebäude	Stockwerk	Raum	Melderanzahl	Melderart	Bemerkungen		 	
112	Nom du bâtiment	R+X	Nom Salle	X	Rauchmelder				
							Legende		
							Schnittplan		
							Übersichtsplan		
Objekt: Nom du bâtiment, Adresse			Entreprise		Ausgabedatum: MM.AAAA		Vorderseite		

Figure 1 - Exemple d'une entête et d'un pied de page (recto)

Le  **pied de page**  de chaque plan doit contenir dans des cases les informations suivantes :

- Objet concerné (« Objekt: ») avec le nom et l'adresse de l'immeuble ;
- Information/logo du rédacteur des plans ;
- Date de création (« Ausgabedatum: »), dans le format JJ.MM.AAAA ;
- Indication si page recto (« Vorderseite »), sur un fond en couleur bleu ou verso (« Rückseite »), sur un fond en couleur magenta.

Meldungs-nr.	Gebäude	Stockwerk	Raum	Meldenummer	Meldert	Bemerkungen	
112	Nom du bâtiment	R+X	Nom Salle	X	Rauchmelder		
							Legende
							Schnittplan
							Übersichtsplan
Objekt: Nom du bâtiment, Adresse		Entreprise		Ausgabedatum: MM.AAAA		Rückseite	

Figure 2 - Exemple d'une entête et d'un pied de page (verso)

Le dimensionnement du texte est à choisir de façon à ce qu'il reste lisible. Les Figure 1 et Figure 2 illustrent un exemple de l'étiquetage pour une page recto et verso.

Les plans sont à imprimer recto-verso de façon à les retourner « **sur le long côté** ».



### 3.3.1.5 La légende

Sur le côté droit de la page, une légende, reprenant les symboles des éléments repris sur le plan, devra être rédigée. Cette légende contiendra **uniquement les pictogrammes et éléments figurant sur le plan concerné**. Elle ne devra pas être surchargée avec d'autres éléments.

### 3.3.1.6 Plan de coupe ou plan d'ensemble

Si le bâtiment comporte plusieurs niveaux, un plan en coupe, dénommé « Schnittplan » figurera sous la légende. Les étages et cages d'escalier à traverser seront identifiées sur ce dernier par une flèche en couleur verte (cf. modèle en Annexe 1). **Les différentes cages d'escaliers sont à marquer visiblement sur le plan de coupe.**

Dans certains cas, un plan d'ensemble (« Übersichtsplan ») peut être nécessaire afin de représenter la partie concernée de l'établissement.

### 3.3.1.7 Pictogrammes

Les pictogrammes doivent être conformes aux normes DIN 14675-1 et DIN 14034, respectivement aux pictogrammes émis par le CGDIS. Un tableau reprenant les différents pictogrammes se trouve sous le point 3.3.3 du présent document.

### 3.3.2 Le contenu des plans de reconnaissances

Les plans sont à réaliser de façon à rester lisible et claire. **Pour chaque groupe de détecteurs, un plan de reconnaissance** (recto-verso) doit être réalisé. Le contenu des pages recto et verso doit être conforme à la norme DIN 14675 :

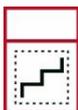
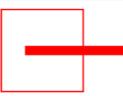
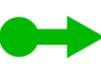
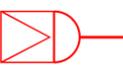
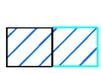
- Le recto (*Gebäudeübersicht mit Grundriss*) représente le chemin à emprunter pour rejoindre le groupe de détecteurs concerné du FIZ jusqu'à la cage d'escalier la plus proche/qui donne accès à l'étage concerné.
- Le verso représente une vue détaillée du parcours entre la cage d'escalier et le groupe de détecteurs.

Les plans doivent contenir obligatoirement :

- Le positionnement du FSD
- Le positionnement des FBF, FAT et FGB. En cas de présence d'un FIZ, seul le pictogramme du FIZ est à représenter sur le plan.
- Le positionnement et type (à l'aide d'un pictogramme) des détecteurs du groupe de détecteurs représenté, avec le numéro de chaque détecteur.
- Le chemin jusqu'au groupe de détecteurs concerné doit toujours être maqué à partir du positionnement du centre d'information pompier (FIZ) et ceci à l'aide d'un marquage vert (ligne verte avec flèche de direction). Le point de départ est toujours à signaler par un point vert.  
La signalisation des cages d'escaliers par les pictogrammes respectifs et numérotation des cages d'escaliers. La numérotation doit correspondre à la numérotation officielle et marquée sur les différentes cages d'escaliers.
- En cas de présence d'un ascenseur pompiers, ce dernier est à indiquer.
- La zone couverte par les détecteurs du groupe de détecteurs représenté (« Melderbereich ») est à signaler visiblement à l'aide d'un contour en couleur orange.

**Cette liste est non exhaustive.** Les informations demandées selon la norme DIN 14675-1 et non inscrites dans cette liste sont à ajouter. En concertation avec le planificateur, des éléments supplémentaires peuvent figurer sur le plan.

### 3.3.3 Les pictogrammes à utiliser dans les plans de reconnaissance

Symbole	Explication	Norme	Symbole	Explication	Norme
	Brandmeldezentrale	DIN 14034		Feuerwehr-Aufzug	DIN 14034
	Übertragungseinheit	DIN 14034		Treppenraum mit Feuerwiderstand, + Geschossangabe, mit Bezeichnung	DIN 14034
	Feuerwehrranzeigetafel	DIN 14034		Treppenraum ; ohne Feuerwiderstand, + Geschossangabe, mit Bezeichnung	DIN 14034
	Feuerwehrschlüsseldepot	DIN 14034		Automatischer Brandmelder	CGDIS
	Feuerwehrbedienfeld	DIN 14034		Handfeuermelder	CGDIS
	Feuerwehr-Gebäudefunkbedienfeld (FGB)	DIN 14034		Automatischer Brandmelder in Zwischendecke	CGDIS
	Sprinklerzentrale	DIN 14034		Automatischer Brandmelder in Zwischenboden	CGDIS
	Zugang zum Objekt	DIN 14095		Thermokabel	CGDIS
	Einsatzweg	CGDIS		Beam	CGDIS
	Überwachungsbereich einer Löschanlage	DIN 14675		Feuerwehrinformationszentrum	CGDIS
	Überwachungsbereich Sonder-Brandmeldesysteme	DIN 14675		Fest verankerter Poller	CGDIS
	Etagenkennzeichnung	DIN 14675		Abnehmbarer oder beweglicher Poller (RAL 2008)	CGDIS

**Cette liste n'est pas exhaustive.** Des pictogrammes supplémentaires peuvent être utilisés. Tout pictogramme utilisé dans le plan doit être illustré dans la légende.

## 4 Fiches et plans d'intervention

Au-delà des dispositions réglementaires fixées par la prescription ITM-SST-1500.3 (art39), l'élaboration d'un plan d'intervention constitue une opportunité permettant à chacun des acteurs de mieux se connaître tant d'un point de vue humain, qu'organisationnel. Cette collaboration « à froid » s'inscrit nécessairement dans le temps et la régularité.

Le présent document est destiné à informer les exploitants et dessinateurs des dispositions et modalités à prendre en compte lors de l'établissement d'un plan d'intervention pompier.

### 4.1 Normes et guide applicables

La création des plans d'intervention pompiers est obligatoirement basée **sur le présent document** ainsi que sur la **norme DIN 14095 :2007-05** « Plans d'organes constitutifs des bâtiments pour pompiers ». Il est à noter que le guide d'information prime sur la norme. Toutes les informations non indiquées dans le présent document doivent être conforme à la norme précitée. Les pictogrammes doivent être conformes aux normes DIN 14034-6 « Graphische Symbole für das Feuerwehrwesen - Teil 6: Bauliche Einrichtungen » et DIN ISO 7010 « Sicherheits- und Gesundheitsschutzkennzeichnung am Arbeitsplatz ». Quelques pictogrammes supplémentaires sont introduits par le CGDIS (voir point 4.6.7 du présent document).

### 4.2 Domaine d'application

Les présentes dispositions fixent les conditions pour la rédaction, la mise à jour, la réception et le contrôle des plans d'intervention destinés au CGDIS pour des immeubles, établissements et constructions.

### 4.3 Définitions

Selon le niveau de risque et le classement, fixé par le CGDIS, l'établissement peut faire l'objet d'un plan et/ou d'une fiche d'intervention.

Les plans et fiches d'intervention sont destinés exclusivement aux pompiers.

#### 4.3.1 Plan d'intervention pompiers

Le plan d'intervention pompiers, dénommé « Feuerwehreinsatzplan - FEP », permet de faciliter l'identification des risques, l'orientation dans le bâtiment et d'appuyer la mise en œuvre des actions d'évacuation des personnes et d'extinction des incendies.

Ainsi, un plan d'intervention pompiers se compose de données graphiques et d'informations permettant de caractériser l'établissement (activités, effectifs, etc.).

#### 4.3.2 Fiche d'intervention

La fiche d'intervention, dénommée « Feuerwehrinformationsblatt – FIB », est une version réduite du plan d'intervention. La fiche constitue le premier niveau d'information opérationnelle. Toutefois, une fiche est systématiquement réalisée lorsque l'établissement fait l'objet d'un plan d'intervention. La rédaction de cette fiche d'intervention tombe sous la responsabilité du CGDIS.

## 4.4 Actualisation des documents

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'intervention des pompiers, la mise à jour des documents est primordiale. Ainsi, l'exploitant est tenu d'informer le CGDIS **dans les meilleurs délais** de toute modification et de changement de données (p.ex. les personnes de contacts). Pour toute modification concernant la construction de l'établissement, les plans (partie graphique) sont à mettre à jour par l'exploitant, tandis que les informations relatives aux activités, à l'effectifs, aux risques, aux ressources ou à l'accessibilité sont à transmettre au CGDIS dans les meilleurs délais. La **liste des personnes de contact en cas d'urgence** est à **transmettre une fois par an** par l'exploitant au service zonal de prévention et planification du CGDIS.

Les plans d'intervention doivent toujours être tenus à jour et être vérifiés par une personne compétente au moins une fois tous les deux ans (DIN 14095).

## 4.5 Description de l'établissement

La description de l'établissement est rédigée par un planificateur du CGDIS. Cette partie contient des informations liées à l'établissement. Le planificateur collecte les renseignements à l'aide d'une « fiche de renseignement ». Les éléments sont transmis à l'agent planificateur lors d'une **visite obligatoire** sur le site. Le planificateur peut transmettre cette fiche à l'exploitant préalablement à la visite. L'exploitant veille à mettre à disposition toutes les informations nécessaires. Au-delà des éléments de la fiche, l'agent planificateur et l'exploitant échangent l'ensemble des informations permettant de mieux appréhender les risques et à anticiper une intervention au sein de l'établissement. Après accord de l'exploitant, l'agent planificateur peut être amené à prendre des photos destinées à compléter les documents opérationnels. Ces photos sont réservées à l'usage exclusif du CGDIS et n'ont pas vocation à être diffusées. La partie écrite est introduite par le CGDIS après signature des documents par le CGDIS et un représentant de l'exploitant.

Le CGDIS peut demander un listing complet de tous les produits dangereux stockés ou utilisés au sein de l'établissement (produit, quantité, lieu de stockage, etc.). Ce document sera alors mis à disposition par l'exploitant. Les fiches de données de sécurité pourront utilement compléter cette liste.

## 4.6 Les plans

### 4.6.1 Informations générales

La partie graphique est à réaliser **par l'exploitant et à sa charge**. Cette partie peut se composer des plans suivants :

- « Übersichtsplan » (plan d'implantation)
- « Geschossplan » (plans d'étages)
- « Umgebungsplan » (plan de situation)
- « Sonderpläne » (plans supplémentaires ; p.ex. plans de rétention des eaux, plans de désenfumage), à la demande du CGDIS

Le plan d'implantation (« Übersichtsplan ») est à fournir dans tous les cas, qu'il s'agisse d'une fiche ou d'un plan. Les autres plans sont **en principe** seulement demandés lors de la création d'un plan d'intervention. Le planificateur fait part à l'exploitant de ses besoins. Il se concerte avec l'exploitant afin de déterminer le niveau et la précision des informations nécessaires. Un modèle de chaque type de plan se trouve en Annexe 2 de ce document.

#### 4.6.1.1 Le format et la mise à disposition

Tous les plans sont à transmettre au CGDIS en **version digitale** (format **PDF** non protégé, afin de permettre l'impression et les modifications par le CGDIS). La version finale des plans devra être remise dans un format digital éditable permettant de visualiser et de modifier individuellement les différentes couches thématiques. Les couches sont à regrouper comme suit :

- Eléments portants et parois, aménagement extérieur (rues, immeubles adjacents, etc.)
- Accès pompiers et surfaces de manœuvres extérieurs
- Chemins de secours horizontaux et verticaux
- Compartimentage
- Moyens de secours et d'intervention
- Risques et dangers
- Photos

En complément, les plans doivent être mis à disposition **sous forme de papier** (format DIN A3). Ils doivent être intégrés dans des classeurs de couleur rouge avec la mention « FEUERWEHREINSATZPLAN ». Un exemplaire du classeur est à poser soit au *FIZ (Feuerwehrinformationszentrum)*, soit à un autre endroit déterminé conjointement avec le CGDIS. Le nombre de classeurs à fournir est fixé par le planificateur en charge du dossier.

#### 4.6.1.2 La conception des plans d'intervention pompiers

Les plans sont rédigés en respectant **le présent document** et la norme **DIN 14095**. Toute adaptation de cette norme qui n'est pas indiquée dans ce guide doit obligatoirement être discutée avec un planificateur du CGDIS.

Les plans sont à réaliser en **format DIN A3, format paysage**. Une variation de ce format peut dans certains cas être utile ou nécessaire. Le format le plus adapté sera arrêté conjointement avec le planificateur du CGDIS.

L'échelle est à choisir de façon à ce que le plan occupe l'ensemble de la page. Les plans d'étages doivent tous être de la même échelle.

Les plans sont à **orienter** de façon à ce que la **route de référence** (*représentant l'accès principal pour les pompiers*) **se situe en bas de la page**. Tous les plans doivent être orientés de la même façon. Une flèche indiquant le nord doit se situer sur chaque plan.

#### 4.6.1.3 Langue

Les plans et légendes sont à rédiger en langue allemande.

#### 4.6.1.4 Le quadrillage

Tout plan doit contenir un **quadrillage** illustrant des distances soit de 10m, soit de 20m (en fonction du dimensionnement de l'établissement). Le quadrillage doit occuper l'ensemble de la fenêtre.

Pour les plans « Übersichtsplan » et « Umgebungsplan » le quadrillage doit passer **à l'arrière-plan du bâtiment** représenté, afin d'éviter une surcharge du plan.

#### 4.6.1.5 L'étiquetage

Tout plan doit contenir **en bas de la page à droite** un étiquetage d'une taille maximale de **80mm x 40mm** (*dérogation de la norme*) avec les informations suivantes :

- Nom de l'objet ;
- Rue et numéro ;
- Type du plan (Übersichtsplan, Objektplan, étage représentée) ;
- Numéro du plan et indice ;
- Date de création et nom (et société) du créateur, date indice.

Tableau 1 - Exemple de l'étiquetage en bas de chaque plan

Objekt:	<b>Nom de l'objet</b>	
Adresse:	Nr, rue, Ville	
Planart:	<b>Übersichtsplan</b>	
Nr.:		Ersteller :
Datum:	JJ/MM/AAA	Logo ou texte

En haut de la page sur toute la longueur, un étiquetage d'une hauteur de 1,5 à 2 cm et sur un fond en couleur rouge est à insérer reprenant les informations suivantes :

- « Feuerwehrplan » ;
- Flèche indiquant le nord ;
- Type de plan (Übersichtsplan, Objektplan, étage représentée).

Tableau 2 - Exemple de l'étiquetage en haut de chaque page



#### 4.6.1.6 La légende

Une légende devra figurer soit à droite, soit en bas de chaque plan. Le positionnement optimal de la légende est à choisir selon l'orientation respectivement le dimensionnement de l'établissement. **La légende contiendra uniquement les symboles et éléments figurant sur le plan respectif.** Elle ne devra pas être surchargée avec d'autres éléments.

#### 4.6.1.7 Coupe « Schnittplan »

Pour les plans d'étages, une coupe, dénommé « Schnittplan », doit obligatoirement être situé à droite respectivement en bas de la page de chaque plan, en dessous/à côté de la légende. L'étage concerné doit être représenté en couleur rouge.

#### 4.6.1.8 Situation « Lageplan »

En fonction du dimensionnement du site, il est possible de réaliser plusieurs plans par étage. Selon les dimensions et la complexité de l'établissement un niveau ou étage peut être représenté par plusieurs planches. Dans ce cas, un plan de situation (dénommé « Lageplan ») permettant de mieux se repérer sera ajouté à chaque plan. Le plan de situation figurera à droite respectivement en bas de la page de chaque plan, en dessous/à côté de la coupe («Schnittplan»).

#### 4.6.1.9 Marquage

Des inscriptions avec des informations (notamment le type de risque) sont à faire par un marquage en **couleur blanche** et de **contour noir**. Sur un même plan, toute inscription doit être de la même taille.



La représentation de l'exploitation (p.ex. bureau, salle de réunion, ...) des différentes parties (salles, pièces, ...) sur les plans d'étages doit être faite en couleur noir, sans marquage et sans contours.

#### 4.6.1.10 Les données sur les étages

Les données sur les étages sont indiquées selon le format suivant : nombre de sous-sols rez-de-chaussée + étages hors-sol (exemple : -3 R+6).

Concernant les plans d'étages, les niveaux sont à indiquer sur le plan de la façon suivante :

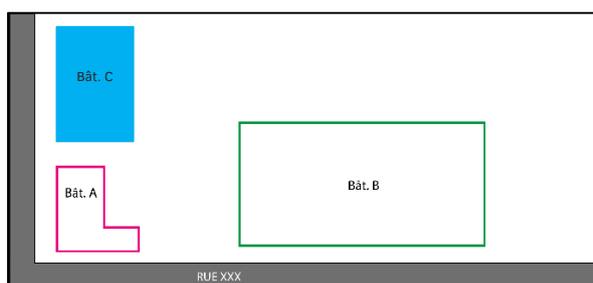
- « Untergeschoss R – X » pour les niveaux sous-sol
- « Erdgeschoss – RdC » pour le rez-de-chaussée
- « Obergeschoss R + X » pour les niveaux hors-sol
- « Dach » pour la toiture

#### 4.6.1.11 Représentation de plusieurs bâtiments par site

Si l'établissement est constitué de plusieurs bâtiments distincts, ces bâtiments doivent être clairement dénommés. Pour chaque bâtiment, des plans d'étages individuels sont à réaliser.

Afin de faciliter l'orientation, chaque bâtiment doit être représenté par une couleur spécifique. Sur le plan « Lageplan », les contours des différents bâtiments doivent correspondre à la couleur spécifique. Le bâtiment représenté par le plan doit être complètement coloré dans le « Lageplan » (cf. Exemple en-dessous).

En plus, une bande de 1cm de largeur et de la couleur spécifique doit être introduite sur le côté droit de chaque plan d'étages.



Exemple d'un « Lageplan » avec plusieurs bâtiments



Exemple d'une bande de coloration de 1cm

#### 4.6.1.12 Couleurs et pictogrammes

Les couleurs des éléments et unités du plan ainsi que les pictogrammes seront conformes aux normes DIN 14095, DIN14034-6 et DIN ISO 7010. Les couleurs représentées dans le tableau Tableau 3 sont à titre d'information. Les couleurs exactes doivent correspondre aux codes RAL indiqués dans le tableau. Les couleurs principales à utiliser sont les suivantes (DIN 14095, partie 6.5) :

Tableau 3 - Couleurs pour les plans (à titre d'information)

	Couleur « RAL »	Couleur RGB et CMYK	Explication
	Noir (RAL 9004)	<b>RGB</b> 43-43-44 <b>CMYK</b> 35-50-40-90	Éléments portants et parois.
	Bleu (RAL 5005)	<b>RGB</b> 0 -124-176 <b>CMYK</b> 90-40-0-0	Eau d'extinction.
	Rouge (RAL 3001)	<b>RGB</b> 155-36-36 <b>CMYK</b> 20-100-100-10	Locaux à risques importants selon l'article 7.5.1 des dispositions générales ; Mur coupe-feu REI90, compartimentage principal.
	Jaune (RAL 1003)	<b>RGB</b> 241-221-56 <b>CMYK</b> 5-0-90-0	Surfaces non-carrossables.
	Gris (RAL 7004)	<b>RGB</b> 155-155-155 <b>CMYK</b> 15-10-5-45	Accès pompiers et surfaces de manœuvre conformes à l'article 4 des dispositions générales.
	Vert clair (RAL 6019)	<b>RGB</b> 185-206-172 <b>CMYK</b> 35-0-40-0	Chemin d'évacuation horizontal.
	Vert foncé (RAL 6024)	<b>RGB</b> 0-131-81 <b>CMYK</b> 90-10-80-10	Chemin d'évacuation vertical (p.ex. cage d'escaliers).

Un tableau avec les différents pictogrammes se trouve sous le point 4.6.7 du présent document.

#### 4.6.2 Le plan « Übersichtsplan »

Le plan « *Übersichtsplan* » permet aux pompiers de prendre rapidement des décisions sur les premières étapes de l'intervention. Il fait partie du plan d'intervention pompiers et de la fiche d'intervention. Le plan est à rédiger de manière à rester lisible même en format A4. Pour un site avec une grande étendue ou avec un grand nombre de bâtiments, ce plan peut être divisé en plusieurs parties. Dans ce cas, un plan « *Umgebungsplan* » devient nécessaire en supplément (cf. point 4.6.4).

Le plan (« *Übersichtsplan* ») doit contenir :

- Le quadrillage (10 m ou 20 m).
- L'ensemble des bâtiments du site avec la désignation et l'exploitation des différents bâtiments du site.
- La route de référence (en bas de page) et les rues adjacentes.
- Le nombre d'étages pour chaque bâtiment.
- La représentation des bâtiments avoisinants (contours) avec leur exploitation (si à proximité du site en question).
- L'accès principal (et secondaire) pour les pompiers ainsi que les entrées principales et secondaires dans les bâtiments.

- Les surfaces carrossables avec une représentation de restrictions en hauteur/largeur éventuelles ainsi que les barrières et poteaux (amovibles).
- Les aires de manœuvre pour les pompiers.
- Les surfaces non-carrossables.
- Les emplacements prévus pour les échelles (*Anleiterstellen*).
- La position des poteaux/bouches d'incendies ou d'autres prises d'eau (p.ex. réservoir d'eau) du réseau privé et public.
- L'alimentation des colonnes sèches.
- La localisation FSD, FIZ, FAT, FBF, FGB ainsi que les RWA.
- Le compartimentage principal coupe-feu (*Brandabschnitte*) en couleur rouge (RAL 3001).
- Les parties comprenant un risque d'incendie élevé ou un risque particulier (radioactif, biologique, chimique, explosif, etc.) avec indication de l'étage (coloration de la surface de l'unité et pictogramme).
- La présence d'installations photovoltaïques.
- Les systèmes d'extinction automatiques.
- Les bassins de rétention.
- Les cages d'escaliers avec information sur les étages accessibles par la cage respective
- Les ascenseurs, ascenseurs pompier avec information sur les étages accessibles par l'ascenseur respectif.
- Les dangers suite à la haute-tension (> 1.000V AC ou > 1.500V DC).
- Les vannes d'arrêt pour l'eau, le gaz, l'électricité, photovoltaïque avec information de l'étage.
- Les points de rassemblement.

La liste est non exhaustive. Les informations demandées selon la norme DIN 14095 et non inscrites dans cette liste sont à ajouter.

#### 4.6.3 Plans d'étages (*Geschosspläne*)

Les plans d'étages contiennent les objets suivants :

- Le quadrillage (10 m ou 20 m, comme indiqué).
- Les ascenseurs, ascenseurs pompier (y inclus le local technique ascenseur) avec information sur les étages accessibles par l'ascenseur respectif.
- Toutes les issues de secours (y inclus les cages d'escalier, sorties de secours, couloirs).
- Les informations sur l'exploitation des différentes parties sur les étages (p.ex. stockage, garage, laboratoire, salle de réunion, etc.).
- Les surfaces impraticables (p.ex. toit en verre).
- Les parois coupe-feu (couleur rouge, RAL 3001).
- Les signalisations des unités avec des risques spécifiques par pictogramme et indication du numéro de l'unité (p.ex. chimique, biologique, radiologique, électricité haute tension, batteries, etc.).
- L'avertissement si une substance d'extinction (p.ex. eau) ne peut pas être utilisé dans une unité.
- Les informations sur les installations d'extinction (type, quantité, parties couvertes par ces installations (ou note sur le plan « *Stockwerk vollständig mit Sprinkler ausgestattet* »), positionnement du local technique de l'installation).
- Les pictogrammes colonnes d'eau (type).

- Les vannes d'arrêt et organes de coupure pour l'eau, le gaz, l'électricité, les panneaux photovoltaïque, etc.

Cette liste est non exhaustive. Les informations demandées selon la norme DIN 14095 et non inscrites dans cette liste sont à ajouter.

#### 4.6.4 Le plan « Umgebungsplan »

Si, vue l'étendue d'un site ou le nombre de bâtiments, le plan « Übersichtsplan » semble surchargé, ce dernier peut être divisé en plusieurs parties. Dans ce cas, un plan de situation allégé, dénommé « Umgebungsplan » est nécessaire. Le planificateur peut cependant aussi dans d'autres cas demandé en supplément ce plan.

Le plan « Umgebungsplan » doit contenir :

- Le quadrillage (10 m ou 20 m, comme indiqué).
- L'ensemble des bâtiments du site avec la désignation et l'exploitation des différents bâtiments du site.
- La route de référence (en bas de page) et les rues adjacentes.
- Le nombre d'étages pour chaque bâtiment.
- La représentation des bâtiments avoisinants (contours) avec leur exploitation (si à proximité du site en question).
- L'accès principal (et secondaire) pour les pompiers ainsi que les entrées principales et secondaires dans les bâtiments.
- Les surfaces carrossables avec une représentation de restrictions en hauteur/largueur éventuelles ainsi que des barrières et poteaux (amovibles).
- La position des poteaux/bouches d'incendies ou d'autres prise d'eau (p.ex. réservoir d'eau).
- La localisation FSD, FIZ, FAT, FBF, FGB.
- Le compartimentage principal coupe-feu (*Brandabschnitte*) en couleur rouge.
- Les cages d'escaliers

En concertation avec le planificateur, des éléments supplémentaires peuvent figurer sur ce plan.

#### 4.6.5 Plans supplémentaires

Dans certains cas, le planificateur du CGDIS peut demander des plans supplémentaires. Il s'agit par exemple des plans de la gestion des eaux résiduelles, des conduites de gaz, des rétentions des eaux d'extinction ; la liste n'est pas exhaustive. La création de ces plans se fait en concertation avec un planificateur du CGDIS.

#### 4.6.6 Illustration avec des photos

Afin de mieux visualiser les différents éléments sur les sites, les éléments importants (p.ex. dangers) sont à représenter en supplément par des photos. Les photos sont à positionner sur les bords de chaque plan.

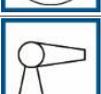
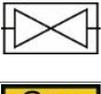
Sont à livrer un exemplaire avec photos et un exemplaire sans les photos.

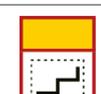
#### 4.6.7 Les pictogrammes à utiliser dans les plans d'intervention

Symbole	Explication	Norme	Symbole	Explication	Norme
	Brandschutzklappe	DIN 14034		Rauchschutztür	DIN 14034
	Brandschutzrollladen	DIN 14034		Treppenraum ; mit Feuerwiderstand, + Geschossangabe	DIN 14034
	Feuerschutzvorhang	DIN 14034		Treppenraum mit Feuerwiderstand, + Geschossangabe, mit Bezeichnung	DIN 14034
	Feuerwehr-Aufzug	DIN 14034		Treppenraum ; ohne Feuerwiderstand, + Geschossangabe	DIN 14034
	Rauch- und Wärmeabzugseinrichtung	DIN 14034		Treppenraum ; ohne Feuerwiderstand, + Geschossangabe, mit Bezeichnung	DIN 14034
	Rauch- und Wärmeabzugseinrichtung, Bedienstelle	DIN 14034		Sicherheitstreppenraum + Geschossangabe, mit Bezeichnung	DIN 14034
	Zuluftöffnung, manuell, für Rauch- und Wärmeabzugseinrichtung	DIN 14034		Anleiterstelle	DIN 14034
	Mechanische Entrauchung	DIN 14034		Fluchttunnel	DIN 14034
	Bedienstelle, mechanische Entrauchung	DIN 14034		Information für die Feuerwehr	DIN 14034
	Brandwand	DIN 14034		Feuerweherschließung	DIN 14034
	Komplextrennwand	DIN 14034		Brandmeldezentrale	DIN 14034
	Geschossdecke	DIN 14034		Übertragungseinheit	DIN 14034
	Geschossdecke mit Durchbruch	DIN 14034		Feuerwehranzeigetab- leau	DIN 14034
	Gebäude mit weicher Bedachung	DIN 14034		Feuerweherschlüssel- pot	DIN 14034
	Feuerschutztür (+ Angabe der Art)	DIN 14034		Feuerwehrbedienfeld	DIN 14034
	Feuerschutzschiebetor (+ Angabe der Art)	DIN 14034		Feuerwehr-Gebäude- funkbedienfeld	DIN 14034

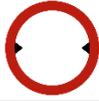
Symbole	Explication	Norme
	Blitzleuchte	DIN 14034
	Hauptschalter	DIN 14034
	Freischaltelement	DIN 14034
	Feuerwehrstromversorgung	DIN 14034
	Erdungseinrichtung	DIN 14034
	ELA-Einsprechstelle	DIN 14034
	Löschwasserteich (+ Angabe des Fassungsvermögens)	DIN 14034
	Löschwasserbrunnen	DIN 14034
	Löschwasserbehälter, überirdisch + Angabe des Fassungsvermögens	DIN 14034
	Löschwasserbehälter, unterirdisch + Angabe des Fassungsvermögens	DIN 14034
	Saugstelle für Löschmittel	DIN 14034
	Wasser-Staueinrichtung vorbereiten	DIN 14034
	Oberflächenwasser-Schacht	DIN 14034
	Oberflächenwasser-Einlauf	DIN 14034
	Löschwasser-Sauganschluss, unterflur	DIN 14034
	Löschwasser-Sauganschluss unterflur	DIN 14034
	Unterflur-Hydrant	DIN 14034

Symbole	Explication	Norme
	Oberflur-Hydrant	DIN 14034
	Schlauchanschluss trocken, C-Anschluss	DIN 14034
	Schlauchanschluss nass, C-Anschluss	DIN 14034
	Wandhydrant	DIN 14034
	Löschwassereinspeisungseinrichtung, B-Anschluss	DIN 14034
	Löschwasser-Pumpe	DIN 14034
	Löschwasser-Druckerhöhungspumpe	DIN 14034
	Pulverlöschanlage	DIN 14034
	Pulverlöschanlage, Bedienstelle	DIN 14034
	Kohlendioxid Löschanlage	DIN 14034
	Kohlendioxid Löschanlage, Bedienstelle	DIN 14034
	Schaumlöschanlage	DIN 14034
	Schaumlöschanlage, Bedienstelle	DIN 14034
	Schaumlöschanlage - Einspeisung	DIN 14034
	Sprinkleranlage	DIN 14034
	Sprinkleranlage, Bedienfeld	DIN 14034
	Sprinklerzentrale	DIN 14034

Symbole	Explication	Norme
	Sprühflutanlage	DIN 14034
	Sprühflutanlage, Bedienfeld	DIN 14034
	Berieselungsanlage	DIN 14034
	Berieselungsanlage, Bedienfeld	DIN 14034
	Stationärer Werfer	DIN 14034
	Löschmittelvorrat, Allgemein	DIN 14034
	Löschmittelvorrat, mit Inhalt + Bezeichnung	DIN 14034
	Schmutz-/Mischwasser-schacht	DIN 14034
	Löschwasserrückhaltung	DIN 14034
	Verschluss/Abdeckung Oberflächenwasser-Einlauf	DIN 14034
	Absperreinrichtung, Rohrleitung	DIN 14034
	Hinweis auf Gashaupt-hahn	DIN 14034
	Hinweis auf Wasser-haupt-hahn	DIN 14034
	Elektronische Datenverarbeitung	DIN 14034
	Nicht mit Wasser löschen	DIN 14034
	Gebäudeeingang	DIN 14034
	Hauptzufahrt	DIN 14034

Symbole	Explication	Norme
	Nebenzufahrt	DIN 14034
	Treppenraum mit Feuerwiderstand, + Geschossangabe und Überdruck, mit Bezeichnung	Variation DIN 14034
	Treppenraum mit Überdruck, ohne Feuerwiderstand + Geschossangabe, mit Bezeichnung	Variation DIN 14034
	Sammelstelle	DIN ISO 7010
	Gefahrenstelle	DIN ISO 7010
	Explosionsgefahr	DIN ISO 7010
	Radioaktive Stoffe oder ionisierende Strahler	DIN ISO 7010
	Laserstrahl	DIN ISO 7010
	Elektromagnetisches Feld	DIN ISO 7010
	Magnetisches Feld	DIN ISO 7010
	Absturzgefahr	DIN ISO 7010
	Biogefährdung	DIN ISO 7010
	Kälte	DIN ISO 7010
	Elektrische Hochspannung	DIN ISO 7010
	Giftige Stoffe	DIN ISO 7010
	Feuergefährliche Stoffe	DIN ISO 7010
	Ätzende Stoffe	DIN ISO 7010

Symbole	Explication	Norme
	Druckgasflaschen	DIN ISO 7010
	Photovoltaikanlage	modèle CGDIS
	Entnehmbarer oder beweglicher Poller (RAL 2008)	modèle CGDIS
	Fest verankerter Poller	modèle CGDIS
	Asbest	modèle CGDIS

Symbole	Explication	Norme
	Höhenbeschränkung	modèle CGDIS
	Breitenbeschränkung	modèle CGDIS
	Gesicherter Wartebereich (espace d'attente sécurisé)	modèle France
	Feuerwehrlaufkarten	modèle CGDIS
	Feuerwehrinformationszentrum	modèle CGDIS

La liste n'est pas exhaustive. Des pictogrammes supplémentaires peuvent être utilisés. Tout pictogramme utilisé dans le plan doit être illustré dans la légende.

## 5 Annexes

Annexe 1	Modèle d'un plan de reconnaissance	25
Annexe 2	Modèles de plans d'intervention pompiers	27
Annexe 3	Modèle partie écrite – Plan d'intervention	34

# Annexe 1 Modèle d'un plan de reconnaissance

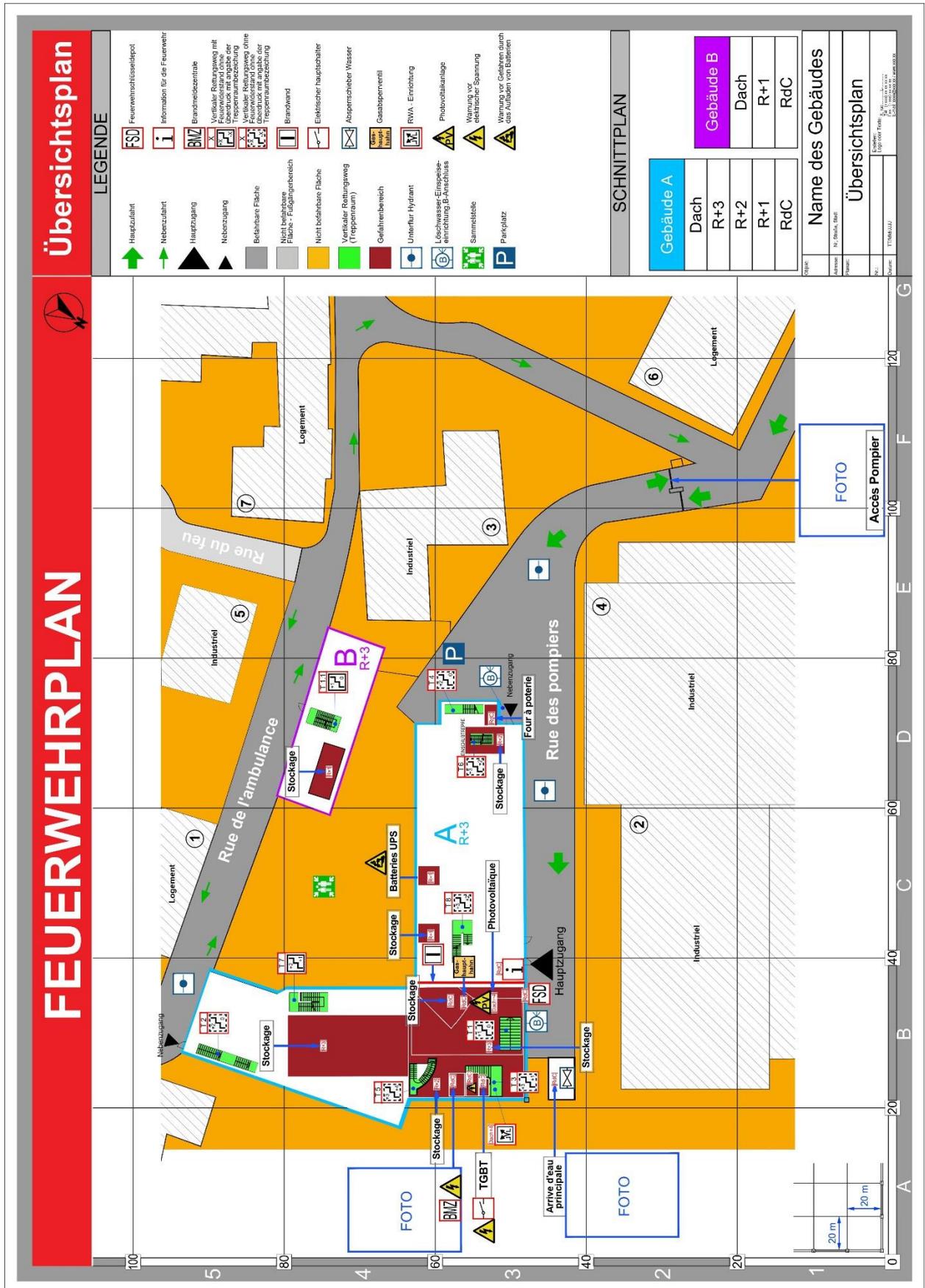
1

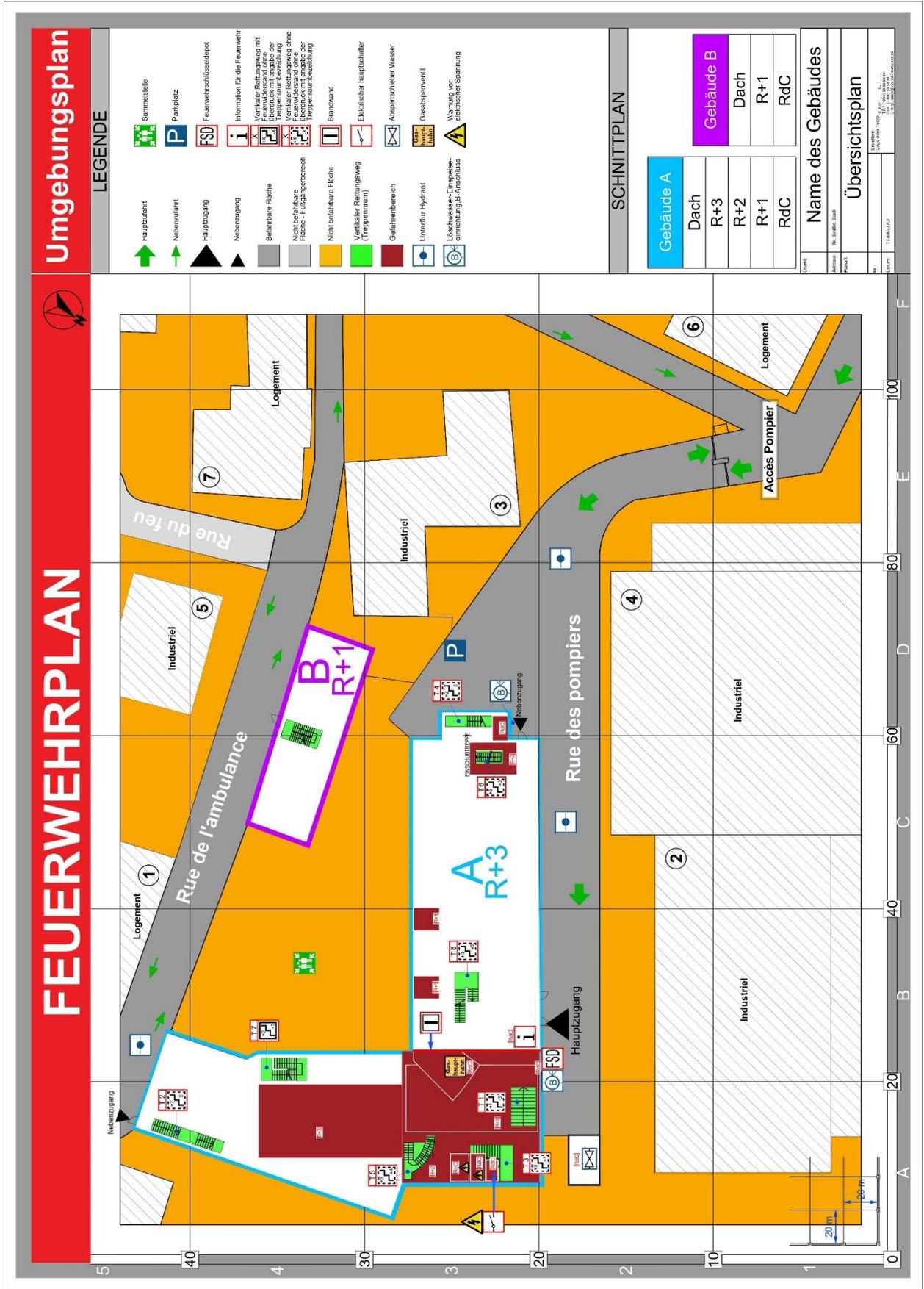
Melderguppe: <b>1</b>	Gebäude: <b>Name des Gebäude</b>	Geschoss: <b>R+3</b>	Raum: <b>Wohnung</b>	Meldernzahl: <b>5</b>	Melderart: <b>Siehe Legende</b>	Bemerkung: <b>X</b>																														
<p><b>LEGENDE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">FAT</span> Feuerwaranzeigetafelleu</li> <li><span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">FBF</span> Feuerwarbedienfeld</li> <li><span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">FSD</span> Feuerwarhschlüsseldepot</li> <li><span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">BMZ</span> Brandmeldezentrale</li> <li><span style="border: 1px solid orange; display: inline-block; width: 10px; height: 10px;"></span> Zone LK</li> <li><span style="color: green;">→</span> Laufweg</li> <li><span style="color: black;">▲</span> Hauptzugang</li> </ul>																																				
<p><b>SCHNITTPLAN</b></p> <table border="1" style="border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Geschoss</th> <th>T 1</th> <th>T 2</th> <th>T 3</th> <th>T 4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>R+3</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R+2</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R+1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R+0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R-1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">←</p>							Geschoss	T 1	T 2	T 3	T 4	R+3					R+2					R+1					R+0					R-1				
Geschoss	T 1	T 2	T 3	T 4																																
R+3																																				
R+2																																				
R+1																																				
R+0																																				
R-1																																				
<p><b>ÜBERSICHTSPLAN</b></p> <p style="text-align: center;">R+3</p>																																				
<p>Objekt: <b>Gebäude und Adresse</b>          , RUE..... L.....</p>			<p>Erstellt von Firma          X, rue..... L.....          Fax: (+xxx) xx xx xx / Tël: (+xxx) xx xx xx xx          xxx@xxx.xx / www.xxx.xx</p>		<p>Ausgabedatum:  <b>MM.JJJJ</b></p>																															
			LOGO		<b>Vorderseite</b>																															

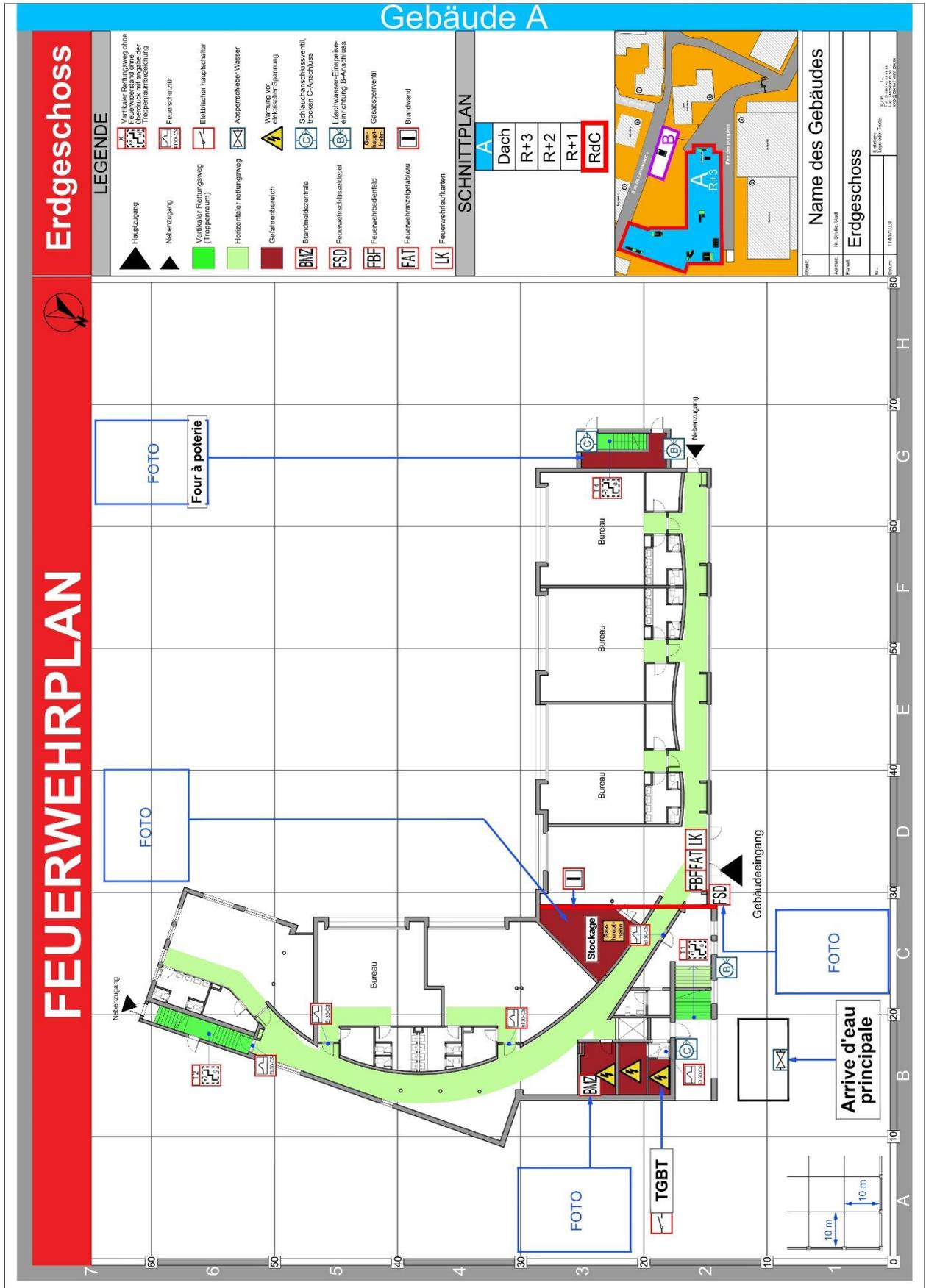
<b>Melderguppe:</b> 1	<b>Gebäude:</b> Name des Gebäude	<b>Geschoss:</b> R+3	<b>Raum:</b> Wohnung	<b>Melderanzahl:</b> 5	<b>Melderart:</b> Siehe Legende	<b>Bemerkung:</b> X																														
<b>LEGENDE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; border-radius: 50%; margin-right: 5px;"></span> Automatischer Brandmelder</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border: 2px solid orange; margin-right: 5px;"></span> Zone LK</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border-bottom: 2px solid green; margin-right: 5px;"></span> Laufweg</li> </ul>																																				
<b>SCHNITTPLAN</b> <table border="1" style="margin: 0 auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Geschoss</th> <th>T 1</th> <th>T 2</th> <th>T 3</th> <th>T 4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>R+3</td> <td style="text-align: center;">●</td> <td style="text-align: center;">→</td> <td style="text-align: center;">→</td> <td style="text-align: center;">→</td> </tr> <tr> <td>R+2</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R+1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R+0</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>R-1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>							Geschoss	T 1	T 2	T 3	T 4	R+3	●	→	→	→	R+2					R+1					R+0					R-1				
Geschoss	T 1	T 2	T 3	T 4																																
R+3	●	→	→	→																																
R+2																																				
R+1																																				
R+0																																				
R-1																																				
<b>ÜBERSICHTSPLAN</b>																																				
<b>Objekt:</b> Gebäude und Adresse , RUE..... L.....						<b>Ausgabedatum:</b> MM.JJJJ																														
<b>Erstellt von Firma</b> X RUE..... L..... Fax: (+xxx) xx xx / Tël: (+xxx) xx xx xx xx xxx@xxx.xc / www.xxx.xx						LOGO																														
<b>Rückseite</b>																																				

# Annexe 2 Modèles de plans d'intervention pompiers

## Übersichtsplan







# FEUERWEHRPLAN



## Obergeschoss R+1

### LEGENDE

- Vertikaler Rettungsweg mit Überdruck mit eingabe der Treppenumbezeichnung
- Vertikaler Rettungsweg ohne Überdruck mit eingabe der Treppenumbezeichnung
- Vertikaler Rettungsweg (Treppenschicht)
- Horizontaler rettungsweg
- Feuerschuttdür
- Gefahrenbereich
- Brandwand
- Warnung vor Kohlenmonoxid oder Kohlendioxid
- Schlauchschlüsselventil, trocken C-Anschluss
- Rauchmelder, Melderanlage, Bedienstelle

## Gebäude A

### SCHNITTPLAN

- A Dach
- R+3
- R+2
- R+1**
- RdC



Name des Gebäudes  
Obergeschoss R+1

Adresse: Nr. Straße, Stadt

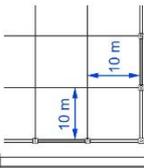
Projekt: \_\_\_\_\_

Nr. \_\_\_\_\_

IBN/IBN/IBN

IBN/IBN/IBN

IBN/IBN/IBN



# FEUERWEHRPLAN



## Obergeschoss R+2

### LEGENDE

- Vertikaler Rettungsweg mit Feuerwiderstand ohne Treppensicherungsrichtung
- Feuerschutztür
- Vertikaler Rettungsweg ohne Feuerwiderstand ohne Treppensicherungsrichtung
- Zellenbereich
- Brandwand
- Vertikaler Rettungsweg (Trepperraum)
- Horizontaler rettungsweg
- Schlauchanschlussventil, trocken C-Anschluss

### SCHNITTPLAN

- A Dach
- R+3
- R+2**
- R+1
- RdC



Name des Gebäudes

Obergeschoss R+2

PROJEKT: N. ZIEGLER, DACH  
 ANWENDER: N. ZIEGLER, DACH  
 VERW. N. ZIEGLER, DACH  
 DATUM: 11.08.2016  
 ZEICHNER: N. ZIEGLER, DACH



# FEUERWEHRPLAN

## Obergeschoss R+3



### LEGENDE

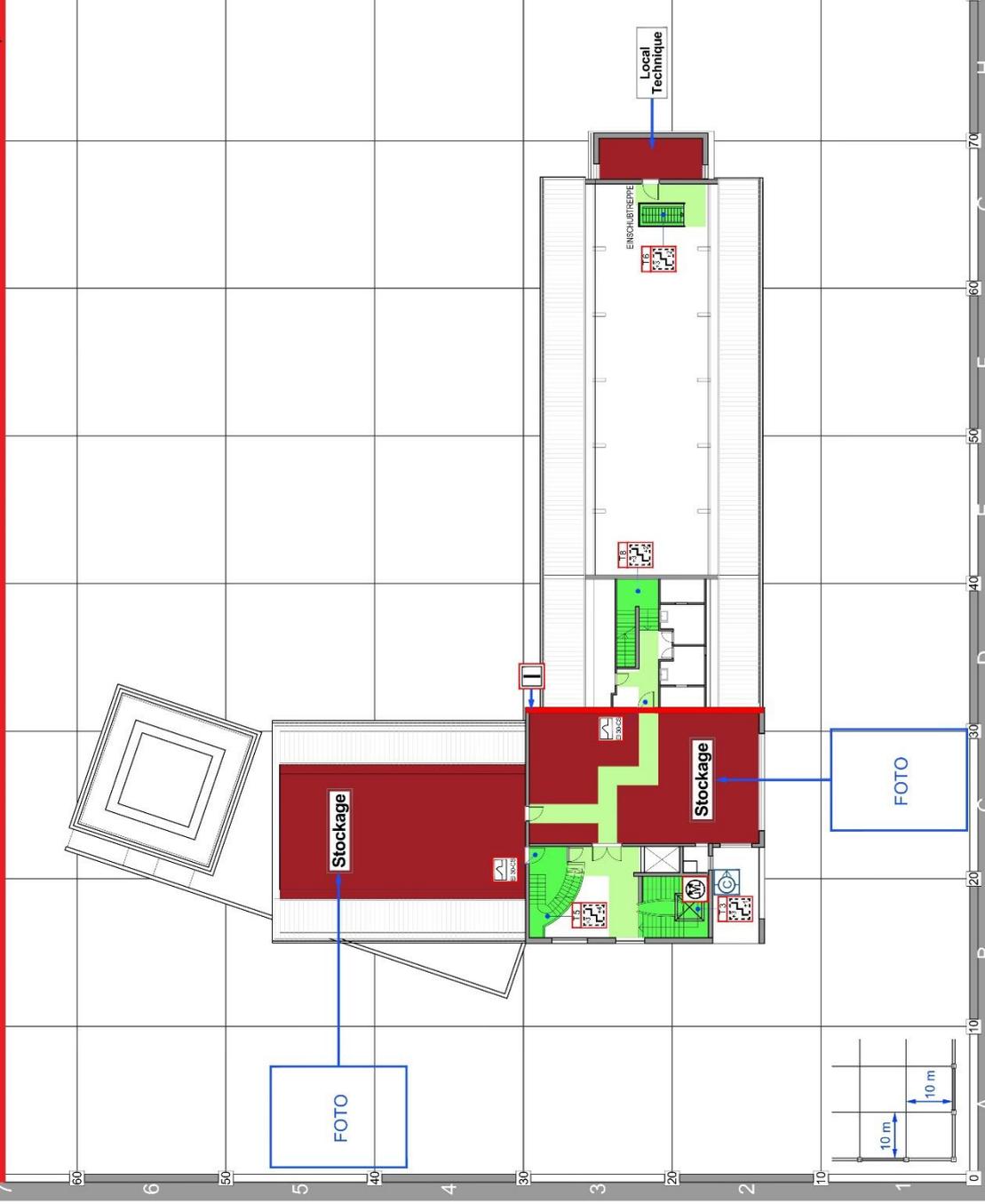

## Gebäude A

### SCHNITTPLAN

A
Dach
<b>R+3</b>
R+2
R+1
RdC



Name des Gebäudes	
Obergeschoss R+3	



# FEUERWEHRPLAN



## Dach

### LEGENDE

-  Vertikaler Rettungsweg ohne feuerbeständige Tür oder Treppentrammbezeichnung
-  Gefahrenbereich
-  Vertikaler Rettungsweg (Treppennaum)
-  Warnung vor elektrischer Spannung
-  Horizontaler rettungsweg
-  Photovoltaikanlage
-  Feuerschutztür
-  Rauch- und Wärmeabzugseinrichtung

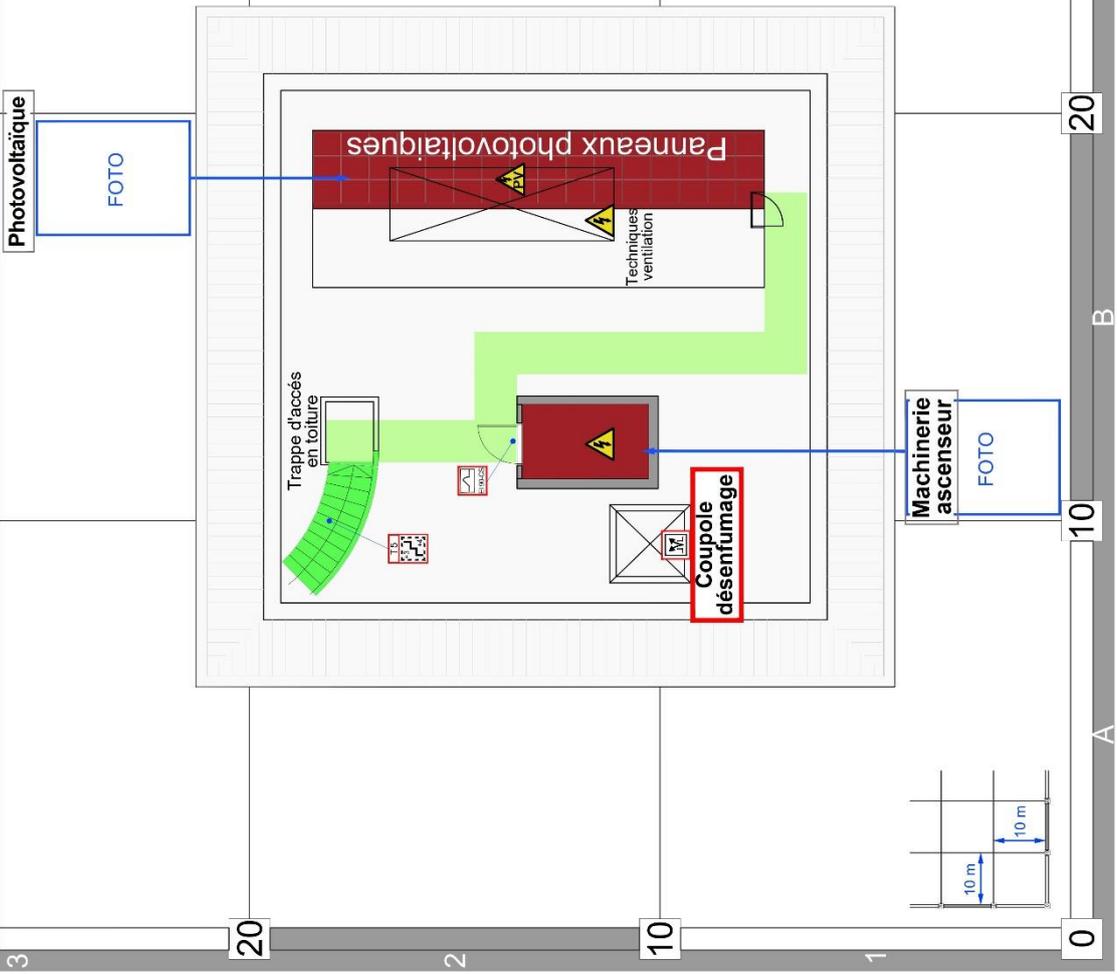
## Gebäude A

### SCHNITTPLAN

-  A Dach
-  R+3
-  R+2
-  R+1
-  RdC



Name des Gebäudes	
Adresse:	Nr. Straße, Stadt
Projekt:	
Nr.:	Objekt-Nr., S.Nr., S.Nr. (Sonderausstattung)
Datum:	12.03.2018
Dach	
Nr.:	
Datum:	12.03.2018



## Annexe 3 Modèle partie écrite – Plan d'intervention

La présente partie écrite est complétée par le CGDIS.

	FEUERWEHRPLAN	Vers. Datum
		GIPP-Nr.
		Plan-Nr.

Gebäudename
Nr, Straße PLZ, Ort

Satellitenbild
----------------

Anfahrt und Zugang			
Anfahrt			
Zugänglichkeit		Schließung	
Standort FSD		FSD-Schlüssel	
Sicherheitsdienst		Standort	
Wasserschutzzone			

Erstinformationen			
Nutzung			
Funkabdeckung			
Beleg-Tage		Beleg-Zeiten	
Anzahl Personen			
Angepasste AAO			
Gebäude mit ALARMIS-Anschluss			

Verfasser:	Freigabe:
------------	-----------

## Brandschutz

Brandschutzeinrichtungen			
Zusatzinfos BMA			
Entrauchung		Art	
Feuerwehraufzug		Lage Schlüssel	
Wasserversorgung			
Zusatzinfos Wasserversorgung			
Steigleitungen		Art	
Rückhaltebecken		Kapazität [m <sup>3</sup> ]	
Löschanlagen			
Weitere Informationen Brandschutz			

Wichtige Hinweise für den Einsatz

Risiken/Gefahren	

## Gebäudeinformationen

Gebäude			
Gebäudetyp nach ITM			
Stockwerke	Untergeschosse	Gesamthöhe [m]	
Belüftung			
Fenster			
Zusatzinfos Brandabschnitte			
Weitere Informationen Gebäude			

Struktur		
Bauteil	Material	Widerstand
Tragende Wände		
Dachkonstruktion		
Isolierung Fassade		

Personen und Tiere	
Evakuierung	
Wartebereiche „PMR“	
Tiere	

Energieversorgung		
Energie	Anbieter/Art	Absperrort
Strom		
Heizung		

Sachschutz und Denkmalschutz	
Geschützte Bereiche	
Schützenswerte Bereiche	

Strukturen	
Bereitstellungsraum (P.T.)	
PMA	

